

Reçu par DV. le 2 août 2024
Kevin Affernant

ou 12425

Equipage n°11 Alex BESAT
Dépôt de plainte

Concernant l'épreuve 4 du vol 2, nous avons constaté que plusieurs pilotes n'avaient pas respecté les règles de l'air (10.14), rappelées lors du briefing d'épreuve de vol en conditions VFR en traversant et en volant dans la couche de nuage (spécifié lors du briefing comme étant à 800 ft).

Cela constitue une infraction à la règle pilotage dangereux (10.2.1) en mettant en danger les autres ballons.

La prévention des abordages ne pouvant pas être assurée en l'absence de visibilité minimale en condition VMC.

Nous demandons l'application de l'article 10.2.1.

